



31 mai 2008
Journée Mondiale sans Tabac

Accompagner ceux qui veulent en finir avec le tabac

Dossier de presse
Mai 2008

SOMMAIRE

Comment est perçue et respectée par les fumeurs l'interdiction de fumer dans les bars et restaurants ?	p.3
Les fumeurs interrogés respectent l'interdiction. Ils constatent que les autres fumeurs en font autant	p.3
Un tiers des fumeurs déclare sortir « régulièrement » dans la rue pour fumer	p.4
L'adhésion à l'interdiction totale de fumer est plus élevée pour les restaurants que pour les bars	p.4
Les fumeurs déclarent moins souvent fréquenter les restaurants et les bars depuis l'entrée en vigueur de l'interdiction	p.5
Un impact réel mais modeste de l'interdiction sur les intentions d'arrêt et sur la consommation au domicile et dans la voiture	p.5
En conclusion	p.6
Tabac info service : deux dispositifs d'aide à l'arrêt du tabac	p.7
Une ligne téléphonique, accessible au 0 825 309 310 (0,15 E/mn)	p.7
Une aide efficace et un service apprécié	p.7
Une variation du nombre d'appels liés à l'actualité et à la communication	p.8
Le site Internet www.tabac-info-service.fr	p.8
445 000 visites et 15 000 personnes « coachées » en 2007	p.9
Inciter et aider les fumeurs au sevrage	p.10
Une campagne media	p.10
Presse et affichage	p.10
Des spots radio	p.11
Internet	p.12
Des documents pédagogiques	p.12
Un dispositif d'information pour faire connaître Tabac Info Service aux professionnels de santé	p.13

Comment est perçue et respectée par les fumeurs l'interdiction de fumer dans les bars et restaurants ?

Les fumeurs respectent-ils l'interdiction de fumer dans les bars et les restaurants ? Vont-ils toujours aussi souvent dans ces endroits ? Cela a-t-il eu des répercussions sur leur envie d'arrêter ?

Afin d'évaluer tout cela, l'INPES a réalisé une enquête auprès de 911 fumeurs¹ destinée à mieux connaître leurs réactions vis-à-vis de l'entrée en vigueur de l'interdiction de fumer dans les bars, cafés, pubs d'une part et dans les restaurants et brasseries d'autre part.

Les fumeurs interrogés respectent l'interdiction. Ils constatent que les autres fumeurs en font autant

Le respect de l'interdiction est quasi absolu : 97 % des fumeurs déclarent ne jamais fumer dans les restaurants et brasseries, et 95 % dans les bars et cafés. La comparaison de ces réponses à celles du Baromètre santé 2005 amène au constat d'un très grand progrès.

Respect déclaré de l'interdiction par les interviewés eux-mêmes, et perception du respect par les autres consommateurs (ne voient jamais d'autres clients fumer à l'intérieur)

	restaurants		bars	
	2005	2008	2005	2008
	N=8 737	N=789	N=8 360	N=687
par eux-mêmes	89 %	97 %	82 %	95 %
par les autres	49 %	88 %	23 %	85 %

Il y avait en 2005 un grand décalage entre les réponses des fumeurs concernant leur propre respect des zones non-fumeurs et les réponses concernant leur appréciation du respect en général des zones non-fumeurs : pour les restaurants, ils étaient ainsi 89 % à déclarer personnellement respecter ces zones, mais ils n'étaient plus que 49 % à estimer que les zones non-fumeurs étaient bien respectées dans les restaurants.

En 2008, le pourcentage d'interviewés déclarant ne **jamais voir** d'autres consommateurs fumer à l'intérieur d'un restaurant est passé à 89 % (seulement 2 % déclarent en voir "régulièrement", 3 % "de temps en temps", et 6 % "de manière exceptionnelle") ; pour les bars il est passé de 23 % en 2005 à 85 % en 2008 (3 % déclarent en voir "régulièrement", 4 % "de temps en temps", et 8 % "de manière exceptionnelle").

¹ Construit selon la méthode des quotas en termes de sexe, âge, profession de l'interviewé, région et habitat, cet échantillon de 911 fumeurs de 15 à 75 ans a été interrogé par téléphone du 22 au 30 avril 2008. 833 fumeurs, sur les 911 interrogés, s'étaient rendus au moins une fois dans un bar et/ou un restaurant.

Un tiers des fumeurs déclare sortir « régulièrement » dans la rue pour fumer

Les fumeurs sont très peu nombreux à fumer à l'intérieur de l'établissement (1 % régulièrement, 1 % de temps en temps et 3 % de manière exceptionnelle dans les bars ; 1 % rarement et 2 % de manière exceptionnelle dans les restaurants).

Deux tiers sortent dans la rue pour fumer : un tiers sort "régulièrement" (32 % du restaurant et 36 % du café) et un tiers sort "de temps en temps" ou "de manière exceptionnelle" (34 % pour chacun des deux types d'établissements).

Seul un tiers déclare donc ne jamais sortir pour fumer (34 % du restaurant et 30 % du bar), et s'abstient donc de fumer durant son séjour dans l'établissement.

Les fumeurs quotidiens sont naturellement les plus nombreux à sortir régulièrement pour fumer : 36 % vs 6 % des fumeurs occasionnels pour les restaurants, 40 % vs 16 % des occasionnels pour les bars.

Les jeunes de 15 à 25 ans sont les plus nombreux à sortir fumer², aussi bien pour les bars que pour les restaurants : 51 % contre 33 % des 26 – 44 ans dans les bars, et respectivement 41 % vs 27 % dans les restaurants.

Il n'y a par contre pas de différence entre les hommes et les femmes, ni entre les différentes tailles de communes d'habitation.

L'adhésion à l'interdiction totale de fumer est plus élevée pour les restaurants que pour les bars

Tout en étant nettement positive, l'adhésion est beaucoup moins forte à l'interdiction pour les bars que pour les restaurants : 75 % parmi les fumeurs clients actuels trouvent qu'il s'agit d'une bonne chose pour les restaurants (35 % "très bonne", 40 % "plutôt bonne"), alors qu'ils ne sont que 61 % (respectivement 23 % et 38 %) pour les bars.

Ces résultats sont proches de ceux de l'enquête mensuelle lancée en juillet 2007³, qui demandait "êtes-vous [...] favorable à l'interdiction totale de fumer qui va prendre effet le 1^{er} janvier prochain dans ...?". Et qui, une fois l'interdiction totale, a demandé à partir de février 2008 : "trouvez-vous que l'interdiction totale de fumer qui a pris effet le 1^{er} janvier est une [...] bonne chose ?".

Le cumul des 4 vagues de janvier à avril 2008 montre que 83 % de fumeurs clients déclarent que l'interdiction est une bonne chose pour les restaurants, et 61 % de fumeurs clients pour les bars.

Il est par ailleurs particulièrement important de noter la progression des interrogés favorables à l'interdiction depuis son entrée en vigueur : avant l'interdiction, 67 % des fumeurs se déclaraient favorables pour les restaurants, depuis le 1^{er} janvier ils sont 83 % à trouver qu'il s'agit d'une bonne chose. Pour les bars, ils étaient 46 % à se déclarer favorables avant le 1^{er} janvier, ils sont 61 % à trouver aujourd'hui qu'il s'agit d'une bonne chose.

D'ailleurs, chez ceux qui ont fréquenté au moins une fois par mois les bars et les restaurants depuis le 1^{er} janvier 2008,

- **74% jugent l'interdiction de la même façon pour les bars et pour les restaurants :**
24 % une très bonne chose, 31 % plutôt une bonne chose ; 11 % plutôt une mauvaise chose, et 8 % une très mauvaise chose

² A profils de personnes comparables (après contrôle du sexe, de l'âge, de l'habitat, du revenu et de l'intensité du tabagisme – quotidien ou occasionnel),

³ enquête mensuelle auprès de 800 personnes de 15 à 64 ans, par omnibus téléphonique, auprès d'un échantillon national représentatif construit selon la méthode des quotas : sexe, âge, CSP du chef de famille après stratification par région et par habitat.

- **23 % la jugent moins bonne pour les bars que pour les restaurants**, et parmi eux 14 % qui la trouvent "très bonne" ou "bonne" pour les restaurants la trouvent "plutôt mauvaise" ou "très mauvaise" pour les bars
- **seulement 3 % la jugent meilleure pour les bars que pour les restaurants.**

L'adhésion est bien sûr plus forte chez les fumeurs occasionnels que chez les fumeurs réguliers : 71 % vs 59 % pour les bars, et 83 % vs 70 % pour les restaurants.

Par ailleurs, ceux qui vont au restaurant plus d'une fois par mois sont plus souvent favorables à l'interdiction dans les restaurants que ceux qui y vont moins souvent ; on ne retrouve pas le même phénomène pour les bars.

Les fumeurs déclarent moins souvent fréquenter les restaurants et les bars depuis l'entrée en vigueur de l'interdiction

Parmi ceux qui sont allés dans l'un et/ou l'autre des deux types d'établissements depuis le 1^{er} janvier de cette année, nombreux sont ceux qui déclarent y aller "moins souvent" "maintenant que l'interdiction de fumer est totale": 31 % déclarent aller moins souvent dans les restaurants ou brasseries, et 42 % dans les bars.

Ce sont les fumeurs réguliers qui sont les plus nombreux à déclarer fréquenter moins souvent les restaurants (33 % vs 16 % des occasionnels) et les bars (45 % vs 19 %).

Un impact réel mais modeste de l'interdiction sur les intentions d'arrêt et sur la consommation au domicile et dans la voiture

L'interdiction de fumer dans les lieux de convivialité n'est considérée comme une raison d'arrêter de fumer que par 9 % des fumeurs, et c'est principalement par les fumeurs occasionnels : 20 % vs 7 % des fumeurs réguliers. Par ailleurs, la présence ou non d'enfants de moins de 15 ans au foyer n'a pas d'influence sur les réponses à cette question.

Ces arrêts envisagés se répartissent approximativement en un tiers "dans le mois à venir", un tiers "dans les 6 prochains mois", et un tiers "dans un avenir indéterminé".

Parmi ceux qui déclarent aujourd'hui que l'interdiction n'est pas une raison pour arrêter de fumer, 8 % avaient envisagé d'arrêter à un moment ou un autre depuis l'interdiction du 1^{er} janvier, mais ne sont cependant pas devenus ex-fumeurs.

Si l'interdiction de fumer dans les lieux de convivialité ne semble pas avoir joué un rôle de moteur pour l'arrêt, elle semble avoir joué également un rôle modeste dans la consommation au domicile ou dans la voiture.

80 % des interviewés déclarent que leur consommation de tabac n'a ni augmenté ni diminué que ce soit au domicile ou dans leur voiture. Pour le domicile, le solde est positif entre ceux qui déclarent avoir diminué leur consommation (12 %) et ceux qui déclarent l'avoir augmentée (6 %).

Pour la voiture, 10 % déclarent fumer moins souvent et 8 % plus souvent.

En conclusion

Mis à part quelques écarts "de temps en temps" ou "de manière exceptionnelle" pour une très petite minorité d'entre eux, les fumeurs respectent l'interdiction aussi bien dans les bars que dans les restaurants. Ils constatent par ailleurs que la grande majorité des autres consommateurs fumeurs fait comme eux.

Maintenant qu'elle est entrée en application, la majorité des fumeurs trouve que cette interdiction est une bonne chose : 61 % pour les bars dans les deux enquêtes, 75 % ou 83 % selon l'enquête dans les restaurants.

Déjà mesuré en Irlande quand a été décrétée l'interdiction de fumer dans les pubs, on constate en France un phénomène d'augmentation du soutien à cette interdiction, après son entrée en vigueur, par rapport à celui mesuré dans les enquêtes qui ont précédé l'entrée en vigueur de cette interdiction.

Une proportion importante de fumeurs déclare se rendre moins souvent dans les bars et, à un degré certes moindre mais non négligeable, dans les restaurants. Ce constat est sans aucun doute à relier au moindre soutien apporté par les fumeurs quotidiens (81 % des fumeurs) que par les fumeurs occasionnels.

Le fait qu'un tiers des fumeurs ne sortent jamais fumer pendant qu'ils sont dans l'établissement recoupe certainement le constat souvent fait que de nombreux fumeurs, non seulement viennent moins souvent (on parle ainsi de la consommation en sortant du travail) et/ou restent moins longtemps lors de leurs venues (ainsi du café du matin, qui verrait le fumeur s'en aller sitôt bu pour allumer sa cigarette dans la rue).

Enfin on relativisera la faible motivation à l'arrêt suscitée par rapport à l'interdiction de fumer sur le lieu de travail par la faible proportion de la journée passée au bar ou au restaurant par rapport au temps passé au domicile ou sur le lieu de travail.

Tabac info service : deux dispositifs d'aide à l'arrêt du tabac

Une ligne téléphonique, accessible au 0 825 309 310 (0,15 E/mn)

La ligne téléphonique Tabac Info Service (TIS), ouverte du lundi au samedi de 8 heures à 20 heures, permet de répondre à toute question sur le tabac (risques, produits contenus dans la cigarette, consommation, etc.) et de proposer l'envoi gratuit de documentation.

Un second niveau de réponse permet aux appelants, qui désirent des informations sur la démarche d'arrêt ou une aide pour arrêter de fumer, d'être mis en relation avec des professionnels de l'arrêt du tabac : infirmières, médecins, psychologues, diplômés en tabacologie. Ces tabacologues délivrent des conseils personnalisés, orientent vers des structures locales de sevrage, ou encore accompagnent les démarches d'arrêt via un ou plusieurs entretiens téléphoniques.

Ce service propose ainsi aux fumeurs qui le souhaitent un véritable suivi, c'est-à-dire la possibilité d'être rappelé plusieurs fois, par le même tabacologue, afin de bénéficier d'aide, de conseils et de soutien tout au long de leur démarche de sevrage.

Depuis le début 2008, des entretiens dédiés au thème de la nutrition avec des tabacologues nutritionnistes sont proposés aux appelants afin d'apporter une aide supplémentaire, la prise de poids étant un frein important à l'arrêt du tabac.

Par ailleurs, les professionnels de santé peuvent également s'entretenir eux-mêmes avec un tabacologue afin d'échanger sur les pratiques de la prise en charge de la dépendance tabagique : stratégies médicamenteuses et non médicamenteuses, dosages, effets secondaires, durée des traitements, anticipation des rechutes, accompagnement psychologique, etc. Ils peuvent aussi inciter leurs patients fumeurs à appeler la ligne.

Une aide efficace et un service apprécié

Afin de garantir sa qualité et la faire évoluer lorsque c'est nécessaire, Tabac Info Service fait l'objet d'une évaluation continue. Plusieurs études ont montré que l'écoute et l'aide apportés par la ligne étaient très appréciés, et que TIS constituait un outil efficace d'aide à l'arrêt du tabac.

Dès 2002, une première évaluation de l'aide apportée par la ligne a été réalisée trois mois après que les 399 fumeurs aient appelé la ligne. Les résultats de cette enquête font alors apparaître que :

- 29% sont abstinents 3 mois après avoir appelé Tabac Info Service,
- 78% déclarent que Tabac Info Service les a aidés dans leur démarche d'arrêt,
- 73% déclarent que la ligne leur a permis d'accroître leur motivation à l'arrêt du tabac,
- 56% déclarent que Tabac Info Service a diminué leurs craintes relatives à l'arrêt du tabac.

Par ailleurs, entre 2004 et 2007, Tabac Info service a participé à une étude européenne portant sur 9 services téléphoniques d'aide à l'arrêt du tabac⁴. 619 appelants ont été interrogés par téléphone par un institut de sondage indépendant. 28,9% de ceux qui ont pu être réinterrogés 12 mois après leur premier appel déclaraient être abstinents ; si l'on considère que ceux que l'on n'a pas réussi à joindre ont continué à fumer, ce taux d'abstinence reste à 15,2%.

Les meilleurs références ^[5] en la matière font état de taux d'abstinence à 1, 3, 6 et 12 mois respectivement de 23,7 %, 17,9 %, 12,8 % et 9,1 %. Les protocoles d'enquête étant différents, les comparaisons de ces résultats sont, cependant, à manier avec prudence.

Enfin, selon une autre étude réalisée en novembre 2004 par l'institut BVA auprès de 200 appelants de TIS, 87% des appelants se déclarent très satisfaits de l'écoute dont ils ont bénéficié, 86% de l'aide et des conseils qui leur ont été apportés, 82% de l'information reçue.

Une variation du nombre d'appels liés à l'actualité et à la communication

Le numéro de Tabac Info Service est présent sur 1 paquet de cigarettes sur 14. 49% des appelants de TIS ont eu connaissance du numéro par ce canal en 2007, comme permettent de le savoir les questions systématiquement posées aux appelants.

Le numéro figure également sur la signalétique des espaces non fumeurs des lieux accueillant du public, rendue obligatoire depuis l'entrée en vigueur, le 1^{er} février 2007, de l'interdiction de fumer dans les lieux publics.

Ces deux publicités permanentes pour la ligne lui garantissent un socle d'appels relativement stable en période de routine ; mais les volumes d'appels reçus dépendent surtout de l'actualité politique et médiatique relative au tabac : les grandes décisions telles que l'augmentation des prix des cigarettes, l'interdiction de fumer dans les lieux publics, les campagnes d'incitation à arrêter de fumer provoquent systématiquement des pics d'appels qui peuvent aller jusqu'à décupler le nombre d'appels reçus en routine. Ce fut par exemple le cas en 2007 au moment de l'entrée en vigueur du premier volet du décret d'interdiction de fumer dans les lieux publics : pendant la première semaine de février 2007, plus de 4600 appels ont été reçus sur la ligne, contre 400 en moyenne en période normale. De même les campagnes de communication visant à promouvoir TIS entraînent en moyenne un doublement du nombre d'appels quotidiens.

Le site Internet www.tabac-info-service.fr

Le site internet www.tabac-info-service.fr a été lancé le 31 mai 2005, à l'occasion de la journée mondiale sans tabac.

Outre des informations sur le tabac, ses méfaits, les solutions pour arrêter, ce site contient des outils et exercices interactifs spécifiquement développés par une équipe d'experts en tabacologie : grâce à eux l'internaute peut faire le point pas à pas sur sa dépendance, ce qu'il craint en arrêtant de fumer, ses motivations, etc. Ces outils sont adaptés au profil du fumeur.

Ce site propose aussi un coaching interactif par mail, auquel l'internaute peut s'inscrire pour recevoir ensuite des e-mails de soutien, de conseils, d'exercices qui l'accompagnent dans sa démarche d'arrêt.

⁴ ESCHER : European Smoking Cessation Helplines Evaluation Research, pilotée par le laboratoire néerlandais STIVORO et financée par la Commission européenne

⁵ Shu Hong Zhu et coll. Evidence of Real-World Effectiveness of a Telephone Quitline for Smokers. New England Journal of Medicine 2002 ; 347 : 1087-1093.

Enfin, le site tabac-info-service.fr comporte une partie dédiée aux Professionnels de santé, dans laquelle ils peuvent trouver tous les outils, adresses et méthodes pour aider leurs patients à arrêter de fumer.

Les contenus de ce site sont en accord avec les recommandations de bonne pratique éditées sous l'égide de l'AFSSAPS (2003).

445 000 visites et 15 000 personnes « coachées » en 2007

Le site a fait l'objet d'une refonte éditoriale et graphique le 1er janvier 2008 pour en faire un site au cœur de l'accompagnement des « fumeurs intentionnistes » (ayant l'intention d'arrêter de fumer), et plus largement de tous ceux qui souhaitent s'informer sur le tabac.

A l'occasion de la Journée Mondiale sans tabac 2008, de nouvelles fonctions ont été développées pour renforcer la personnalisation apportée aux internautes. Les fumeurs sur le point d'arrêter et tous ceux qui souhaitent s'informer sur le tabac surfent désormais sur un site plus riche, plus interactif et personnalisé grâce à de nouvelles fonctionnalités :

- des nouveaux tests sur l'alimentation, l'activité physique, la consommation éventuelle d'autres produits ;
- des jeux ;
- des forums pour déposer et consulter des témoignages ;
- un widget, petit outil placé directement sur le bureau de l'ordinateur qui permet de consulter le compteur (nombre de jours d'arrêt), qui délivre des messages à la personne coachée, mais donne également accès à un petit jeu (exploser des bulles pour décompresser quand l'envie de fumer est trop forte).

Des chats pour dialoguer avec des tabacologues seront par ailleurs mis en place à partir de la rentrée de septembre.

En 2007, le site a reçu près de 445 000 visites. Près de 15 000 personnes se sont inscrites au programme de coaching, ce qui a généré l'envoi de plus de 300 000 e-mails de soutien pendant cette période.

Inciter et aider les fumeurs au sevrage

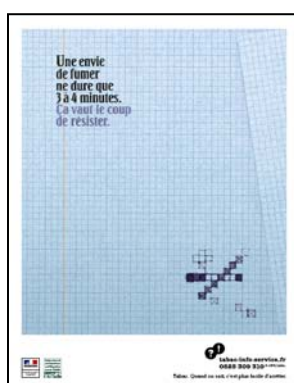
Alors que l'interdiction de fumer dans tous les lieux à usage collectif est effective depuis le 1er février 2007, le nombre de fumeurs ne baisse pas. Pour aider les 60% de fumeurs qui souhaitent arrêter la cigarette mais pour qui le passage à l'acte reste difficile, l'INPES et le ministère de la Santé, de la jeunesse, des Sports et de la vie associative lancent à l'occasion de la Journée Mondiale Sans Tabac (JMST) le 31 mai 2008 une campagne de communication auprès du grand public et des professionnels de santé. Cette campagne a pour objectif de mieux faire connaître le processus de sevrage pour le dédramatiser et ainsi favoriser le passage à l'acte avec une signature "*Tabac : quand on sait, c'est plus facile d'arrêter*". La communication n'évite pas la difficulté de l'arrêt mais la met en perspective. Elle valorise également les dispositifs téléphone et internet d'aide à l'arrêt de Tabac Info Service.

Une campagne media

Dès le 31 mai 2008, une campagne multimédias propose au grand public des informations nouvelles et objectives pour dédramatiser et faciliter l'arrêt du tabac.

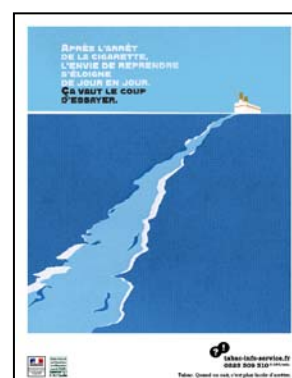
Presse et affichage

Les supports presse et affichage sont composés de quatre visuels qui utilisent une mise en page ludique et colorée pour illustrer les accroches. Celles-ci délivrent des informations nouvelles pour nourrir la motivation des fumeurs et inciter à l'arrêt.



"Une envie de fumer ne dure que 3 à 4 minutes, ça vaut le coup de résister."

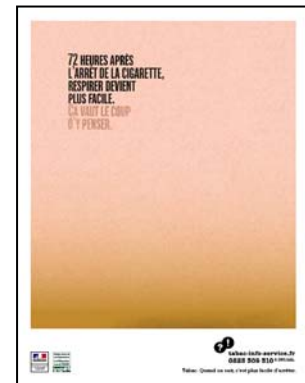
"Après l'arrêt de la cigarette, l'envie de reprendre s'éloigne de jour en jour, ça vaut le coup d'essayer"





"Chaque tentative est un pas de plus vers l'arrêt définitif de la cigarette, ça vaut le coup d'essayer"

"72 heures après l'arrêt de la cigarette, respirer devient plus facile, ça vaut le coup d'y penser"



Ces annonces seront diffusées :

- dans la presse magazine du 31 mai au 31 juillet ;
- sur 8 000 tables des cafés et bistrot et sur 6 000 affichettes du réseau des cafés, hôtels et restaurants du 2 au 17 juin.

Une annonce presse spécifique sera réalisée à l'occasion de la Journée Mondiale sans tabac le 31 mai. Elle reprend le visuel de la cigarette en forme de tronc d'arbre que l'on abat en terminant l'accroche par « ça vaut le coup de se renseigner ». Elle sera diffusée dans 66 titres de la presse quotidienne régionale, dans la presse quotidienne nationale (Le Figaro, le Monde, La Croix, l'équipe, Libération) et dans les départements d'outre-mer.

Des spots radio

Arrêter la cigarette n'est pas facile mais c'est une démarche loin d'être insurmontable lorsqu'elle est préparée. C'est le message que mettent en avant les quatre spots radio de 30 secondes diffusés du 31 mai au 18 juin et qui ont pour vocation d'inciter les fumeurs « intentionnistes » à passer à l'acte.

Après un jingle accompagnant l'accroche "C'est peut-être aujourd'hui que vous allez arrêter de fumer", les spots mettent en scène des anciens fumeurs qui témoignent de leur expérience et de la nécessité d'être correctement informé et préparé pour réussir son sevrage tabagique.

Les thèmes abordés sont :

- la gestion du manque,
- le bon moment pour arrêter,
- chaque tentative, un pas de plus vers l'arrêt définitif,
- bien se préparer pour bien arrêter.

Pour conclure, chaque spot invite à appeler la ligne téléphonique ou à consulter le site de Tabac Info Service.

Internet

Trois bannières reprenant les principes créatifs de la presse et de l'affichage sont diffusées sur Internet du 31 mai au 22 juin. Elles dirigent l'internaute vers le site internet de Tabac Info Service (www.tabac-info-service.fr) et mentionnent également le numéro de téléphone de Tabac Info Service.



Une envie de fumer ne dure que 3 à 4 minutes.
Ça vaut le coup de résister.

Tabac.
Quand on sait,
c'est plus facile d'arrêter.



tabac-info-service.fr
0825 309 310 0.18€/min.



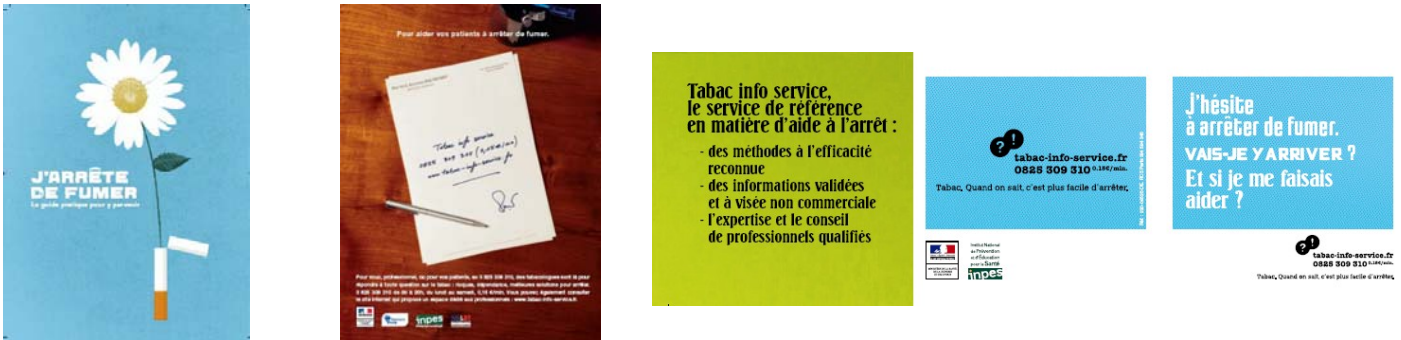
Des documents pédagogiques

Trois supports pédagogiques complètent la campagne de communication :

- Une nouvelle version du guide pratique "J'arrête de fumer", édité à 700 000 exemplaires ;
- Un nouveau dépliant de promotion de Tabac Info Service, édité à 1 000 000 exemplaires ;

- Un lot de deux affiches de promotion de la démarche d'arrêt et de Tabac Info Service (30X40 cm), édités à 65 000 exemplaires.

Le grand public peut se procurer le guide et le dépliant auprès des professionnels de santé et des partenaires institutionnels de l'INPES (DDASS, DRASS, MILDT, CODES...). Ces documents sont aussi disponibles en appelant Tabac Info Service (0 825 309 310).



Un dispositif d'information pour faire connaître Tabac Info Service aux professionnels de santé

Les professionnels de santé sont des acteurs essentiels du soutien des personnes pour arrêter de fumer. Leur intervention peut se faire de manière très diverse : répondre à une demande ponctuelle, aborder le sujet systématiquement, accompagner l'arrêt au long cours, encourager les démarches d'arrêt, soutenir la motivation à l'arrêt, remettre une brochure, donner le numéro de Tabac Info Service, etc.

Le conseil minimal est une démarche très simple, qui a démontré son efficacité. Elle consiste à encourager les tentatives d'arrêt et soutenir le patient dans sa démarche. Elle consiste à poser à chaque patient qui consulte deux questions : « est-ce que vous fumez ? » puis « voulez-vous arrêter ? ». Si la réponse est Oui, proposer une brochure. Des démarches plus complètes existent, la démarche éducative notamment : l'INPES met gratuitement à disposition des documents pour aborder la thématique avec les patients (outils « Ouvrons le dialogue », cf. site Internet de l'INPES). L'INPES propose également de nombreuses affiches et dépliantes pour les patients.

Cette année l'INPES a souhaité mieux faire connaître les services qui peuvent venir en soutien ou en complément d'une consultation ou d'un conseil. Des affiches et des dépliantes sur le service Tabac Info Service (téléphonique et Internet) ont été adressés aux professionnels (médecins, pharmaciens notamment) et une annonce presse faisant la promotion de Tabac Info Service a été publiée en presse professionnelle (médicale, pharmaceutique, infirmière, dentaires, kinés). La partie du site Internet de Tabac Info Service qui leur est dédiée a été remise à jour. Ils peuvent y trouver tous les outils, adresses et méthodes pour aider leurs patients à arrêter de fumer.